

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

<i>À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé</i>			
Département(s)	PRÉSIDENCE	Date	24 juin 2025
Numéro		Heure	10h58

<b>Auteur-e(-s) :</b> Député-e-s interpartis		<b>Lié à</b> (obligatoire) : ad <a href="#">25.147</a>
<b>Titre :</b> Amendement au projet de résolution du groupe UDC 25.147, du 22 juin 2025, Aide aux victimes de la catastrophe naturelle de Blatten		
<b>Contenu :</b>		
<p>La catastrophe naturelle survenue le 28 mai dernier à Blatten a profondément marqué la population par son ampleur et ses conséquences.</p> <p>Plusieurs initiatives ont été lancées pour soutenir les sinistrés, notamment par la Chaîne du Bonheur, ainsi que par des élans de solidarité de la population, sur le plan tant matériel que financier.</p> <p>La situation de la commune de Blatten est dramatique : les opérations de déblaiement prendront du temps et la reconstruction nécessitera des années d'efforts. Sans connaître en détail la situation financière de la commune sinistrée, il est évident que les défis à venir seront considérables.</p> <p><u>Cette catastrophe illustre la nécessité de poursuivre notre action d'adaptation, mais surtout de prévention face aux défis environnementaux.</u></p> <p><u>Le Grand Conseil invite ainsi le Conseil d'État à proposer, en lien avec les autorités valaisannes, toute forme d'aide technique, humaine ou matérielle que le canton de Neuchâtel pourrait apporter. Il l'invite aussi à examiner la possibilité de contribuer à un fonds d'aide en faveur des personnes et collectivités touchées.</u></p>		
<b>Motivation</b> (facultatif) :		
<p>Cet amendement vise à rappeler la nécessité d'agir rapidement pour endiguer ces catastrophes vouées à se multiplier en raison du dérèglement climatique.</p> <p>Par ailleurs, considérant l'aide conséquente – tant matérielle que financière – d'ores et déjà apportée à Blatten et à ses habitant-e-s, il paraît plus judicieux que le Conseil d'État ait toute la latitude pour déterminer l'aide réellement nécessaire à ce stade.</p>		

<b>Auteur-e ou premier-ère signataire :</b> <i>prénom, nom</i> (obligatoire) :		
Cloé Dutoit		
<b>Autres signataires</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :	<b>Autres signataires suite</b> ( <i>prénom, nom</i> ) :
Maxime Auchlin	Antoine de Montmollin	Christine Ammann Tschopp
Mireille Tissot-Daguette	Romain Dubois	Niel Smith
Hugo Clémence	Brigitte Leitenberg	Mauro Moruzzi
Barbara Blanc	Blaise Fivaz	Diane Skartsounis
Jennifer Hirter	Marina Schneeberger	Cédric Dupraz
Laurence Castillon	Stéphanie Skartsounis	Brigitte Neuhaus
Lara Zender	Céline Barrelet	Patrick Erard
Yves Pessina	Armin Kapetanovic	